

Déclaration liminaire CSA

Formation Spécialisée

du 21 septembre 2023

Paris, le 21 septembre 2023

Monsieur le Président,

Nous profitons de cette instance, ce jour, pour rendre hommage à Nicole COMTE et Guy GIRARDOT qui ont été lâchement tués dans l'exercice de leurs fonctions après une prise d'otages à la Maison Centrale de Clairvaux le 21 septembre 1971.

Dans le village enchanté de la DAP où « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes », le CSA-AP se réunit enfin en formation spécialisée, 9 mois après les élections professionnelles... Il était temps pour une instance qui se consacre à la santé, la sécurité et aux conditions de travail des personnels !

L'amélioration des conditions de travail, la sécurité et la protection de la santé physique et psychologique de l'ensemble des agents pénitentiaires tous corps confondus a toujours été une priorité pour **L'UFAP UNSa Justice**.

Apparemment, elle vient d'en devenir une pour le gouvernement. En effet, le 14 septembre dernier, il vient de présenter par l'intermédiaire de son ministre de la Fonction Publique, un plan de protection pour répondre aux violences dont les agents publics sont victimes dans l'exercice quotidien de leurs missions. Dans ce cadre, des travaux sont en cours avec le ministre de la Justice, notre ministre de tutelle, pour faciliter et accélérer les procédures en cas d'agression d'un agent public...

De sa tour d'ivoire, le gouvernement semble ainsi découvrir la vraie vie, le monde extérieur avec ses dangers et donc la réalité quotidienne des agents publics sur le terrain. Mieux vaut tard que jamais ! Le ministre de la Justice, lui, prendra peut-être enfin conscience du quotidien des personnels pénitentiaires, confrontés à des actes de violences tellement récurrents qu'ils deviennent banals. **L'UFAP UNSa Justice** tient à alerter ce dernier sur la progression du degré des violences physiques et psychologiques subies par l'ensemble des personnels travaillant à l'administration pénitentiaire.

En effet, il y a bien évidemment les violences émanant des détenus : insultes, projections de fluides (crachats, excréments, eau ou huile bouillante, etc), intimidations, agressions, tentatives de meurtre et prises d'otage. Mais il existe aussi une forme de violence beaucoup plus insidieuse exercée par certains supérieurs hiérarchiques sur l'ensemble du territoire. Cette dernière, bien que ne laissant pas de traces physiques, est une souffrance tout aussi douloureuse à vivre. Inutile de réaliser un nouvel état des lieux exhaustif. La DAP connaît parfaitement la situation, mais reste inerte devant ce constat alarmant qui appelle des mesures d'urgence !

Pourtant, le gouvernement vient de sortir de son chapeau, comme par magie, un fonds d'accélération d'un million d'euros dédié au déploiement de dispositifs de sécurisation prêts à l'emploi. N'est-ce pas la preuve que quand on veut on peut ?

L'UFAP UNSa Justice espère vivement que celui-ci permettra, enfin, de mieux prévenir les actes de violence mais surtout de mieux protéger les personnels pénitentiaires ! Même s'il est à craindre qu'il ne s'agisse que d'un énième effet d'annonce qui restera sans effets sur le terrain.

Les personnels, eux, attendent de vraies réponses, du concret... L'instauration de journées du souvenir dans le calendrier pénitentiaire, bien que louable, n'exonère nullement l'Etat employeur de ses obligations et devoirs envers ses agents, en particulier en ce qui concerne leur sécurité, leur protection et leurs conditions de travail.

Les élus de la formation spécialisée du CSA AP